

C
dup



**RAPPORT
ANNUEL
1967**

**SOCIÉTÉ
DE FIDUCIE
DU QUÉBEC**

HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
AUG 8
McGILL UNIVERSITY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

* L.-Édouard MORIER, notaire président du conseil et du comité exécutif	Saint-Hyacinthe
Donat DEMERS, notaire 1er vice-président	Québec
* Jean-Paul LÉONARD, notaire 2e vice-président	Montréal
* Émile COLAS, C.R. secrétaire	Montréal
†* Ernest GUIMONT trésorier	Québec
Jean-Marie COUTURE, Adm. A. directeur général	Montréal
Alfred ALLEN	Ouest-Québécois
Madame Louis ALLYSON	Trois-Rivières
Léonidas BACHAND, notaire	Sherbrooke
Victor BANVILLE, I.F.	Rimouski
Wilbrod DUFOUR, M.V.	Chicoutimi
Guy LANE	Joliette
François JOBIN, C.R.	Québec
Jean-Eudes MAGUIRE, M.D.	Gaspé
* Michel-E. ROBILLARD, notaire	Montréal

* *Membre du comité exécutif.*

† *Décédé le 19 décembre 1967*

FAITS SAILLANTS

	1967	1966	Augmentation 1967
Biens sous administration	\$ 95,300,000	\$ 52,153,000	83%
Actif total de la Société	\$ 52,478,000	\$ 35,890,000	47%
Dépôts garantis	\$ 49,572,000	\$ 33,809,000	45%
Revenus bruts	\$ 3,921,000	\$ 2,635,000	49%
Revenus avant administration	\$ 674,000	\$ 412,000	64%
Le Fonds Desjardins			
Actif Section "A"	\$ 5,927,000	\$ 4,898,000	
Actif Section "B"	1,349,000	1,362,000	
Total :	\$ 7,276,000	\$ 6,260,000	16%
Nombre total de participants	5,958	4,707	27%



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

De gauche à droite: MM. Léonidas Bachand, notaire,
Me François Jobin, C.R., Guy Lane, Jean-Marie Couture, directeur général,
Mme Louis Allyson, Jean-Paul Léonard, notaire, second vice-président,
L.-Édouard Morier, notaire, président de la Société,
Me Émile Colas, C.R., secrétaire, Dr Jean-Eudes Maguire, Alfred Allen,
Victor Banville, I.F., Michel-E. Robillard, notaire et le
Dr Wilbrod Dufour, M.V., Me Donat Demers, notaire, premier vice-président,
n'apparaît pas sur la photo.



Dans le rapport annuel de 1966, notre message se terminait par un mot d'ordre: 1967, année de production ! Les états financiers et le rapport du directeur général illustrent éloquemment que ce mot d'ordre a été très bien réalisé. Que de chemin parcouru depuis 1964, mais, surtout, combien ces succès laissent entrevoir un avenir encore plus brillant !

IDENTIFICATION aux CAISSES POPULAIRES et au MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

Toujours consciente de son appartenance au Mouvement coopératif Desjardins, notre Société a poursuivi sa politique et développé ses services, de façon à compléter les services traditionnels offerts par les Caisses populaires et les autres institutions du Mouvement Desjardins.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1967, nous avons recherché — en accord avec les dirigeants des Caisses populaires — les meilleurs moyens pour rendre nos services plus accessibles encore au plus grand nombre. Dans le domaine des dépôts à terme, tout en maintenant les normes établies, nous avons adopté une formule susceptible d'accroître nos échanges de services avec les Caisses populaires locales; la progression de nos dépôts individuels, particulièrement au cours du dernier trimestre de 1967, est une preuve manifeste que cette formule répondait à l'attente générale.

De plus, nos conseillers en planification testamentaire, notre agent de liaison avec les Caisses, nos responsables de section et nos directeurs de service ont participé à de multiples rencontres et assemblées, groupant les dirigeants des Caisses populaires ou les membres de leur personnel telles que: assemblées générales annuelles de Caisses, assemblées de secteur, cours aux gérants de Caisses à l'Institut coopératif Desjardins sous les auspices du Service de l'éducation de La Fédération, rencontres d'information à l'Estérel, sessions spéciales

d'information organisées par les Services de l'éducation des Unions régionales, cours de formation au personnel des Unions régionales et des Caisses locales, rencontres d'information organisées par le Service de l'éducation de La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins. Voilà autant d'occasions dont nous avons voulu profiter pour faire connaître nos services et diffuser l'information au plus grand nombre possible de membres de nos Caisses populaires.

Dans le cadre de la seconde campagne de financement de l'Association coopérative Desjardins, nos représentants ont participé à 196 visites individuelles de Caisses et à 61 assemblées de secteurs, groupant les représentants de quelques 852 Caisses.

Notre collaboration avec les Caisses populaires et les autres institutions du Mouvement Desjardins s'est encore manifestée dans notre politique de placement, qu'il s'agisse des prêts pour le financement des travaux d'hiver des municipalités, des demandes de prêts hypothécaires recommandées par les Caisses populaires, de notre participation aux projets de financement de coopératives, communautés religieuses ou fabriques, ou, encore, des avances temporaires consenties aux Unions régionales pour fins d'encaisse, etc. . . . Au cours de 1967, nous avons créé un "Fonds garanti spécialisé" pour les institutions religieuses et fabriques. Les résultats obtenus, à ce jour, nous permettent d'affirmer que ce fonds assurera une collaboration de plus en plus importante entre les institutions religieuses, qui disposent de fonds pour fins de placement, et celles qui requièrent de l'assistance dans le domaine du financement.

NOUVEAU REPRÉSENTANT des CAISSES POPULAIRES à la S.G.F.

A la suite d'un amendement à la loi de la S.G.F., les Caisses populaires ont obtenu le droit de désigner un

quatrième représentant au Conseil d'administration de cette Société.

A titre d'agent d'entiercement des actions détenues par les Caisses dans la S.G.F., il nous incombait de désigner ce nouvel administrateur.

Après consultations avec les dirigeants des Caisses populaires, nous avons convenu de choisir ce quatrième représentant parmi les dirigeants d'entreprises coopératives, en dehors du secteur épargne et crédit, afin d'associer ainsi tout le secteur coopératif au rôle que les Caisses entendent jouer au sein de la S.G.F.

C'est M. Philippe Pariseault, B.A., L.S.A., qui a été choisi comme le quatrième représentant des Caisses populaires au Conseil d'administration de la S.G.F. et sa nomination a été officiellement confirmée, lors de l'assemblée générale spéciale tenue le 14 décembre 1967.

DÉCÈS d'un PRÉCIEUX COLLABORATEUR

Le mouvement coopératif en général, et le Mouvement Desjardins en particulier ont été cruellement éprouvés par le décès de M. Ernest Guimond, survenu le 19 décembre 1967.

Pour la Société de Fiducie du Québec, le décès de M. Ernest Guimond a été une lourde perte, puisqu'il était un précieux conseiller pour tous ses collègues du Conseil d'administration. Collaborateur de la première heure, M. Guimond avait fait bénéficier notre jeune entreprise des ressources de sa vaste expérience et de son inlassable dévouement, tant à titre d'administrateur que de membre du comité exécutif et de trésorier de la Société.

Au nom de tous nos collègues, nous réitérons nos vives condoléances à Madame Guimond et à ses enfants.

NOMINATION à notre CONSEIL d'ADMINISTRATION

Après consultations avec le Comité de Mise en Nomination du Mouvement coopératif Desjardins, c'est M. René Croteau qui a été élu au Conseil

d'administration de la Société pour combler la vacance créée par le décès de M. Ernest Guimond.

Diplômé de la Faculté des Sciences sociales de Laval en 1946 et de l'Université de Montréal (Cours de perfectionnement en administration) en 1960, M. Croteau est entré au service des Caisses populaires en 1946, à titre d'inspecteur à l'Union régionale de Québec, pour passer ensuite au service de La Fédération de Québec où il occupa la fonction de chef de bureau pendant dix ans. En 1955, il revint alors à l'Union régionale de Québec à titre d'assistant du gérant, le Sénateur C. Vaillancourt, et il vient d'être promu au poste de gérant-adjoint de cette même Union régionale.

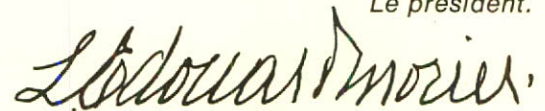
M. René Croteau apporte donc à sa nouvelle tâche, outre une excellente formation académique, une précieuse expérience acquise aux divers échelons où il a servi les Caisses populaires jusqu'à ce jour.

CONCLUSION

L'année 1967 marque un nouveau jalon dans l'histoire de notre jeune Société. Les succès obtenus, les progrès accomplis, nous les devons à la fidélité et à la confiance d'une clientèle de plus en plus nombreuse, à l'appui constant des Caisses populaires, des Unions régionales et de La Fédération ainsi que des autres institutions du Mouvement coopératif Desjardins, sans oublier toutes les autres entreprises du secteur coopératif.

Ces succès, nous les devons également au travail persévérant et consciencieux de chacun des membres de notre personnel ainsi qu'à la collaboration empressée et au dévouement de nos collègues du Conseil d'administration et du comité exécutif. A tous ces précieux collaborateurs, nous réitérons notre gratitude.

Le président.



(Me L.-Édouard Morier, notaire)

ÉTAT DE REVENUS ET DÉPENSES

pour l'année terminée le 31 décembre 1967

	1967	1966
REVENUS:		
Honoraires et commissions	\$ 294,792	\$ 130,197
Revenus de placements	3,620,139	2,504,397
Total des revenus:	\$ 3,914,931	\$ 2,634,594
DÉPENSES:		
Intérêts versés	\$ 3,240,584	\$ 2,222,148
Salaires et autres bénéfices pour le personnel	553,963	464,139
Autres frais d'administration	308,191	240,504
Total des dépenses:	\$ 4,102,738	\$ 2,926,791
Excédent des dépenses sur les revenus:	\$ 187,807	\$ 292,197
Déficit accumulé au début de l'année	550,118	257,921
Déficit accumulé à la fin de l'année	\$ 737,925	\$ 550,118

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1967

ACTIF	1967	1966
ACTIFS RÉALISABLES EN TOUT TEMPS:		
Placements au prix coûtant: *		
Obligations — gouvernements du Canada et des provinces	\$ 8,862,055	\$ 4,023,018
Autres obligations	12,377,290	11,217,991
Actions ordinaires	358,535	367,114
	\$21,597,880	\$15,608,123
* Valeur au marché: 1967 — \$19,223,774		
	1966 — \$14,119,900	
Prêts sur nantissements	4,756,216	2,321,822
Billets de clients	13,296,891	10,479,839
Encaisse et certificats de dépôts	3,205,045	419,810
Comptes à recevoir	143,255	64,432
	\$42,999,287	\$28,894,026
AUTRES ACTIFS:		
Prêts hypothécaires	9,337,945	6,755,482
Immobilisations au prix coûtant moins amortissements accumulés	108,971	110,547
Frais reportés	32,081	49,518
TOTAL DE L'ACTIF	\$52,478,284	\$35,809,573
SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
L.-Édouard Morier, notaire	} <i>Administrateurs</i>	
J.-M. Couture, Adm. A.		
Biens administrés:		
Biens en gestion	\$42,776,984	\$16,343,625
Actifs des fonds de la Société et des fonds garantis	52,478,284	35,809,573
	\$95,255,268	\$52,153,198

PASSIF ET PART DES ACTIONNAIRES	1967	1966
PASSIF:		
Comptes à payer	\$ 33,695	\$ 35,466
Dépôts garantis	<u>49,572,514</u>	<u>33,809,225</u>
	\$49,606,209	\$33,844,691
PART DES ACTIONNAIRES:		
Capital-actions:		
Autorisé:		
50,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$100 chacune		
Émis:		
Non entièrement libéré		
30,000 actions	—	3,000,000
Moins: souscription à recevoir	—	<u>500,000</u>
		\$ 2,500,000
Entièrement libéré		
36,100 actions (1966: 150 actions)	<u>\$ 3,610,000</u>	<u>\$ 15,000</u>
	\$ 3,610,000	\$ 2,515,000
Déficit accumulé	<u>(737,925)</u>	<u>(550,118)</u>
	\$ 2,872,075	\$ 1,964,882
TOTAL, PASSIF ET PART DES ACTIONNAIRES	<u>\$52,478,284</u>	<u>\$35,809,573</u>

RAPPORT DES VERIFICATEURS

*Aux actionnaires de
Société de Fiducie du Québec*

Nous avons examiné le bilan de Société de Fiducie du Québec au 31 décembre 1967 et l'état de ses revenus, dépenses et déficit pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Nous avons contrôlé l'existence des valeurs appartenant à la Société, celles détenues pour les clients et les comptes garantis et avons constaté que toutes

ces valeurs sont tenues séparément et sont portées aux livres de façon à indiquer les comptes auxquels elles appartiennent. A notre avis, autant que nous puissions en juger par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Société au 31 décembre 1967 et ses résultats d'exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et associés
Comptables agréés.

Montréal, ce 29 février 1968.

Dans les pages précédentes, vous avez pris connaissance des faits saillants, de l'état des revenus et dépenses et du bilan de la Société pour l'année 1967. Nous voulons maintenant, par certaines statistiques en relation avec les activités de nos services et par des commentaires et explications additionnels, rendre plus explicite le langage des chiffres . . .

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 1967

Au cours de 1966, l'économie canadienne avait été assez difficile, principalement caractérisée par la rareté des capitaux, un coût de plus en plus élevé pour le loyer de l'argent, une baisse progressive des valeurs en Bourse et une détérioration du marché obligataire.

Pourtant, nous n'étions pas au bout de nos difficultés, puisque les taux d'intérêt ont continué à monter en 1967 pour atteindre, au cours du dernier semestre, un sommet jamais égalé, alors que nous avons été également témoins d'une publicité de plus en plus agressive, pour ne pas dire fallacieuse, de la part de certaines institutions financières qui voulaient attirer les déposants à leurs comptoirs.

En dépit de ce contexte économique plutôt difficile, notre Société a poursuivi sa marche ascendante et on peut constater, après quatre années complètes d'opération, que nous avons déjà atteint une place importante parmi les institutions de fiducie d'appartenance canadienne-française.

LES ÉTATS FINANCIERS:

Les états financiers de l'année 1967 illustrent, d'une façon éloquente, les progrès considérables que notre entreprise a réalisés au cours des douze derniers mois. Or, comme il y a des augmentations substantielles à tous les postes, nous nous contenterons d'énumérer les statistiques les plus importantes: les revenus bruts ont connu une augmentation de \$1.3 millions pour atteindre \$3,921,000, soit 49% de plus qu'en 1966. Le solde de nos dépôts garantis accusait une augmentation de 45% ou de \$16 millions, l'actif de la Société est passé de \$35.8 millions à \$52.4 millions, et le total de nos biens sous administration atteignait \$95.3 millions au 31 décembre 1967, soit une

augmentation de 83% par rapport à 1966.

LE RENDEMENT DE NOS SERVICES:

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans les rapports des années antérieures, la Société de Fiducie du Québec a voulu organiser tous les services propres à une entreprise de ce genre, en mettant particulièrement l'accent sur les services fiduciaires, bien que ces services ne pouvaient être rentables qu'à long terme.

Comme conséquence de cette politique, à chaque année nos dépenses ont excédé nos revenus, mais on peut déjà entrevoir que l'ère des déficits tire à sa fin, puisqu'en 1967 l'excédent des dépenses sur les revenus marque une nette diminution sur l'année précédente. C'est dire que notre volume d'affaires s'est considérablement accru dans chacun des services, mais, d'une façon particulière, dans le service des immeubles où nos ventes ont dépassé \$2 millions, dans le service des fiducies corporatives — la section des émissions d'obligations a obtenu de nouvelles émissions, pour une valeur de \$22.4 millions — alors que la section des régimes de rentes, tout en poursuivant le travail d'administration des régimes existant, a édité deux brochures intitulées: "Gestion de Caisses de retraite" et "Administration de Régimes de rentes" et a entrepris plusieurs négociations avec des employeurs et des employés désireux soit d'établir un nouveau régime supplémentaire de rentes, soit de bonifier le régime existant. Il convient de rappeler à ce propos que notre Société a établi en 1966 des fonds communs pour le placement des caisses de retraite. Quant au service des fiducies personnelles, il a vu doubler le nombre de nouvelles successions en règlement et augmenter d'une façon substantielle le volume des valeurs en gestion ou en garde.

Tous ces progrès ont été réalisés sans augmentation importante de nos effectifs, notre personnel de cadres étant déjà complet et très bien préparé à fournir un service compétent et efficace. Il en est de même pour notre personnel de niveau intermédiaire et clérical, et nous cherchons à nous perfectionner



sans cesse davantage par une révision périodique de nos normes et procédures, et par l'apport de la mécanisation. Dans une entreprise de services comme la nôtre, les frais généraux et de personnel représentent une proportion considérable du budget total des dépenses, aussi nous efforçons-nous de maintenir un contrôle de plus en plus efficace dans ce domaine. L'augmentation de 22% de l'ensemble de nos dépenses est conforme à nos prévisions budgétaires et est très bien compensée par une augmentation de 64% de nos revenus avant administration.

CAPITALISATION ET NORMES DE LIQUIDITÉ:

Après l'adoption de la Loi de l'Assurance-dépôt, en juin 1967, le gouvernement du Québec a formé un nouveau ministère qui, depuis le 1er novembre de l'année dernière, doit coordonner la législation régissant les institutions financières et coopératives. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces deux initiatives qui visent à la protection du public, tout autant que celle des institutions elles-mêmes.

L'établissement d'une règle de proportionnalité entre le capital-actions et le volume des dépôts est très valable, mais reste cependant insuffisante, si

l'on n'y ajoute pas des normes très précises quant à la liquidité des placements par rapport aux échéances de ces mêmes dépôts.

Sur l'un et l'autre plan, notre Société a toujours été consciente de l'importance de ces normes puisque, dès 1965, notre capital-actions a été augmenté de \$1 million. Les argents que notre Coopérative de gestion a obtenu, au cours de sa seconde campagne de financement, lui ont permis d'augmenter à nouveau notre capital-actions, pour le porter à \$3.6 millions au 31 décembre 1967, et il y a tout lieu de croire que l'Association Coopérative Desjardins, grâce à la collaboration des Caisses populaires, pourra porter notre capital payé à \$4.5 millions au cours de 1968.

Quant aux normes de liquidité des placements, nous les avons établies et respectées, même avant les recommandations formulées par les autorités gouvernementales, de façon à toujours pouvoir répondre aux échéances de nos dépôts, qu'ils soient à demande ou pour un terme plus ou moins long. Cette exigence nous apparaît d'autant plus importante que les portefeuilles obligataires ont connu une nouvelle dévaluation au cours de 1967, dévaluation qui affecte toutes les entreprises, mais qui n'est que théorique tant que les valeurs n'ont pas à être réalisées

avant terme, ce contre quoi notre Société est adéquatement protégée.

PERSPECTIVES POUR 1968

Après avoir effectué une rétrospective de l'année précédente, il est bon de jeter un coup d'œil sur l'année qui commence. Or, selon le professeur Otto Thür, directeur du Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, "l'optimiste à toute épreuve ne semble pas de mise dans les milieux économiques du Québec, au moins en ce qui concerne le présent et l'immédiat avenir" (Conférence prononcée par le professeur Thür devant la Chambre de Commerce de Montréal, le 23 janvier 1968). Cependant, les causes de cette situation économique au Québec ne sauraient être décelées exclusivement à l'intérieur de nos frontières; le problème du crédit et le problème monétaire se présentent à l'échelle mondiale, de sorte que l'origine de la situation économique actuelle peut être précisément attribuée aux deux pays qui procurent les monnaies de réserve sur les marchés internationaux du change: la livre sterling et le dollar américain.

Nous croyons donc, en accord avec les spécialistes dont notre société dispose pour le marché monétaire et le marché mobilier, que les taux d'intérêt élevés se maintiendront pour plusieurs mois encore en 1968 et que les risques de baisse semblent actuellement l'emporter sur les chances de plus-value sur le marché des actions. Notre politique actuelle vise donc à investir à très court terme, afin de maintenir une réserve liquide qui sera utilisée dès que la conjoncture économique sera plus favorable.

Néanmoins, cette attitude de prudence ne saurait être interprétée comme un

sentiment de pessimisme à l'égard de 1968. Bien au contraire, puisque nous avons bien l'intention de continuer à développer nos services financiers, même si la concurrence doit être plus vive et que le loyer de l'argent doit continuer à monter.

Cependant, fidèles à notre planification initiale, il nous apparaît essentiel, pour une entreprise comme la nôtre, de poursuivre nos efforts pour le développement de nos affaires dans le secteur des services fiduciaires: planification successorale, règlement de successions, gestion de biens, courtage immobilier, régimes supplémentaires de rentes, fiducie d'obligations, garde de valeurs ou gestion de portefeuilles. Les résultats obtenus, à ce jour, nous incitent à poursuivre l'application de cette politique.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à nos succès, tous ceux qui nous ont témoigné ou renouvelé leur confiance au cours de 1967.

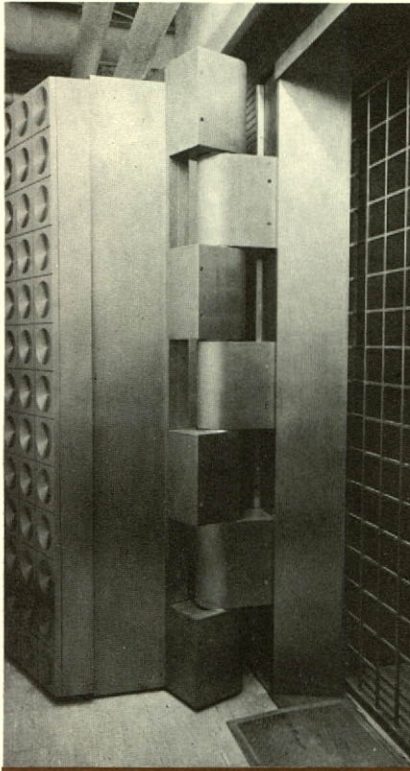
Ces remerciements s'adressent d'une façon toute particulière aux Caisses populaires et aux institutions du Mouvement coopératif Desjardins, aux membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration, de même qu'à chacun des membres de notre personnel.

Notre développement et nos progrès ont été basés, jusqu'à présent, sur la qualité de nos services et la compétence professionnelle de nos collaborateurs; en poursuivant nos efforts dans ce sens, nous sommes assurés de connaître de nouveaux succès au cours de l'année 1968.

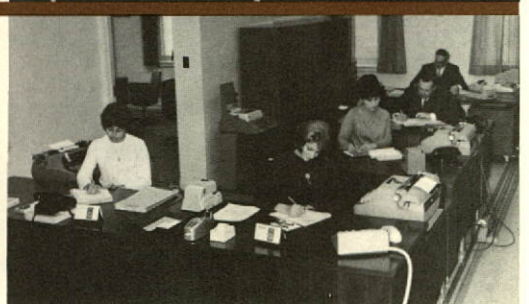
Le directeur général,



(Jean-Marie Couture)



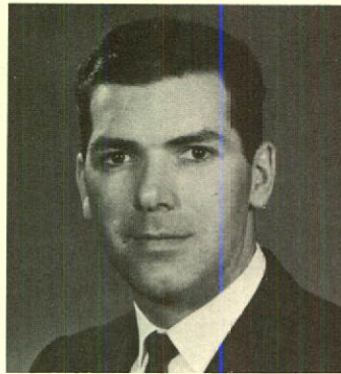
Images concrètes
des activités quotidiennes
d'une Société
en perpétuel essor.



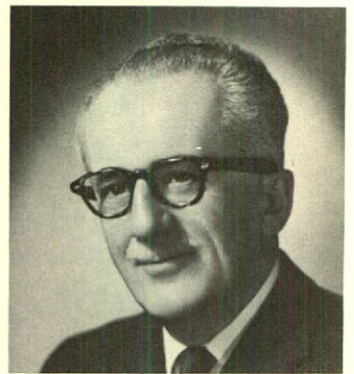
MEMBRES DE LA RÉGIE INTERNE



Pierre CARDIN, M.Comm.
Directeur du service des fiducies
personnelles



Denis DESCHÈNES, C.A.
Comptable-en-chef



Gérard GOULET, C.G.A.
Directeur de la succursale de Québec



Paul KOST,
Directeur du service des Immeubles



Marcel LIZÉE, avocat
Assistant-secrétaire, directeur du
contentieux et du service des
fiducies corporatives



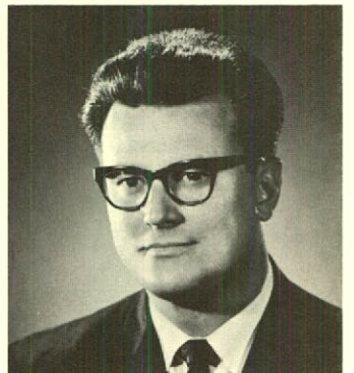
Gaston PELLETIER, C.A., M.B.A.
Contrôleur.



Yves PESANT,
Directeur du service des
dépôts garantis



Raymond REID, B.Comm.
Directeur du service des Relations
extérieures et du Fonds Desjardins.



Marcel P. ROY,
Chef de Bureau



Michel VIBIEN,
Directeur des placements

UNE GAMME DE SERVICES . . .

PLANIFICATION ET EXÉCUTION TESTAMENTAIRES:

- analyse successorale et règlement de successions;
- agent et mandataire pour le compte d'exécuteurs ou d'héritiers.

RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RENTES:

- administrateur et fiduciaire de fonds de pension;
- programme individuel d'épargne-retraite enregistré pour fins d'impôt.

FIDUCIAIRE ET RÉGISTRARE:

- émission d'obligations et d'actions;
- agent pour paiement de dividendes;
- régistaire et agent de transfert et/ou d'entiercement.

PLACEMENTS MOBILIERS:

- gestion de portefeuilles, analyse du marché, consultations;
- garde de valeurs pour individus et corporations.

PLACEMENTS IMMOBILIERS:

- évaluation d'immeubles, courtage (achats-ventes d'immeubles)
- gestion de propriétés à logements multiples;
- financement d'immeubles.

DÉPÔTS GARANTIS:

- pour tout terme de "à demande" à cinq (5) ans;
- pour les individus: dépôt minimum de \$5,000. et terme de un an.

FONDS GARANTI SPÉCIALISÉ:

- spécialement destiné aux communautés religieuses et fabriques;

FONDS DESJARDINS:

- fonds de placement sans frais d'acquisition distribué exclusivement par les caisses populaires Desjardins.

FONDATEIONS CHARITABLES:

- fiduciaire et administrateur de donations, de fondations charitables ou de bienfaisance.

FINANCEMENTS SPÉCIAUX:

- prêts hypothécaires;
 - prêts sur nantissements de valeurs.
-

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC



siège social
152 est, Notre-Dame
Montréal 1, Tél. 875-2063

succursale de Québec
42, rue Ste-Anne
Québec 4, Tél. 529-0557